

Attention, cet Echo n'a que 12 pages

FEVRIER 1931

Echo de Barbentane



Abonnement annuel : 6 fr.

LISEZ ET FAITES LIRE

CATHOLIQUES ! SOUTENONS-NOUS
Portons notre argent à ceux qui soutiennent notre culte,
nos écoles, nos œuvres

BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE — HORLOGERIE

VAREILLES

3 et 5, rue Bonneterie — AVIGNON

Spécialité de CADEAUX pour noces et baptêmes

Magasins " A Saint-Jean "

Place Pie — AVIGNON

TOILE — LINGE DE MAISON — LINGE D'AUTEL

VÊTEMENTS — Spécialité d'Imperméables
Canadiennes — Vestons Cuirs

A la Samaritaine - Ch. Gautier

10, Rue Thiers — AVIGNON

HUILES — SAVONS — CAFES

François BIGONNET

Maison de confiance

Avenue des Lômes — CHATEAURENARD

PIANOS DE TOUTES MARQUES

—: **P. GEBELIN** :—

Place Carnot — AVIGNON

PHONOS — DISQUES

A SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE

—:— **AVON** —:—

17 rue Carnot — AVIGNON

Objets de piété — Statues — Crèches — Christs — Bénitiers —
Tableaux

CÉSAR

Opticien spécialiste
4, rue Carnot, 4
AVIGNON

Écho de Barbentane

Revue Mensuelle du Foyer Chrétien

La Vie Paroissiale d'un Mois à l'autre

Le premier mois de cette nouvelle année a été dominée par la pensée du divin Enfant. Chaque soir, devant la crèche, eut lieu la réunion de nos pieuses paroissiennes, égrenant le chapelet et invoquant le Saint Enfant.

Le mauvais temps fut cause d'un certain ralentissement dans la vie paroissiale ; cependant nos petits croisés ne manquèrent pas leur Messe de communion du quatre janvier. A la croisade ils apprennent à se gêner pour Notre Seigneur. Puisse leur saint zèle se continuer et que ces enfants, devenus grands, soient toujours des fervents de l'Hostie. Il faut l'avouer le nombre des communions à Barbentane n'est pas très élevé, nous n'avons eu que 13.000 communions en 1930, tandis que dans telle paroisse voisine, il y en a eu presque le double ? Notons que sur le nombre de nos communions annuelles il faut compter environ 1.500 communions d'enfants.

Au début de cette année, nous demandons à Notre Seigneur avec une insistance très particulière que la Sainte Table soit plus fréquentée ? N'oublions pas que c'est au nombre de communions qu'on mesure la vitalité d'une paroisse.

Que chacun de nos paroissiens fasse l'effort voulu pour que Jésus Hostie soit mieux aimé dans notre paroisse ; tels sont les vœux que nous déposons auprès de la crèche.

STATISTIQUE PAROISSIALE

Ont été faits enfants de Dieu :

Le 3 janvier, Jean Gabriel Saint Michel, a eu pour parrain Jean Saint Michel et pour marraine Gabrielle Dayan, épouse David. Le 5 janvier, Pierrette Charlotte Marthe Poitevin, a eu pour parrain Pierre Meyer et pour marraine Charlotte Meyer. Le 11 janvier, Emélie Adèle Savaiano, a eu pour parrain Antoine Grandi et pour marraine Domenica di Savio.

Mariages. — Ont été unis religieusement devant Dieu :

Le 14 janvier, Buffa Sylvestre Jules Léopold et Paulette Antoinette Rolland.

N'OUBLIEZ PAS QUE...

Le dimanche 1er février. — La Septuagésime. — L'église change la couleur de ses ornements liturgiques. Le blanc fait place au violet ; c'est en effet la grande préparation à la fête de Pâques qui commence. A 7 h. 30, Messe de communion de la Croisade. Offices aux heures ordinaires.

Le lundi 2 février. — Purification de la Vierge. — Avant la Grand Messe qui a lieu à 10 heures, bénédiction des cierges et procession. A 14 h. 30, Vêpres, chapelet et bénédiction.



Le vendredi 6 février. — Premier vendredi du mois. Souvenons-nous que le Sacré-Cœur désire de nombreuses communions réparatrices. Sachons nous gêner un peu et aimons à le consoler de l'ingratitude des hommes.

Le dimanche 15 février. — Quinquagésime. — A 7 h. 30, Messe de communion des Scouts, des Louveteaux et des Jeunes filles du Patronage.

Le lundi 16 février. — Deuxième Jour d'adoration. — A 7 heures, Messe de communion et exposition du Saint Sacrement. Il en sera ainsi le mardi 17 février.

Le mercredi 18 février. — Les Cendres. — A 7 heures, bénédiction et imposition des Cendres, suivies de la Sainte Messe.

Le dimanche 22 février. — Premier dimanche de Carême. — Aux Vêpres sermon de Carême.

La quête des écoles libres a produit au mois de janvier la somme de trois cent quarante sept francs. Nous remercions nos paroissiens de leur générosité et nous leur demandons d'intensifier encore leur effort pour nos écoles libres.

Quelques nouvelles. — Nous avons appris avec un vif plaisir que Maître Pierre Laurent, notaire à Tarascon, vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur avec rappel des trois citations obtenues par lui au cours de la guerre. Nous exprimons à Maître Laurent et à sa famille nos sincères félicitations.

Nos Œuvres vivent

Chez nos petits loups. — Le dimanche 25 janvier la meute était en fête. Les seize novices qui étaient entrés le 11 novembre dernier, prenaient l'habit après avoir donné aux cheftaines des témoignages non équivoques de leur bonne volonté. Quatre d'entre eux sont devenus Pattes tendres et ont fait leur promesse so-

lennelle entre les mains de leur aumônier. Ce sont Roger Moucadeau, Norbert Mison, Marcel Lunain et Charles Bonnet. Il y eut aussi une remise de premières et de secondes étoiles.

En même temps deux scouts faisaient leur promesse : Hent Ardigier et Joseph Rey.

A la troupe du comte Terray. — Tel est le nom sous lequel notre troupe vient d'être enregistrée dans la grande Fédération des Scouts de France. En effet, chaque troupe se distingue par un nom : nous avons tenu à donner à la notre le patronage du comte de Terray, toujours vénéré et respecté dans notre paroisse. Madame la Comtesse de Waresquiel, sollicitée, nous a écrit sa joie d'autoriser la troupe à porter le nom de son regretté père.

Malgré l'hiver on est loin de rester inactif à la 1re Barbantane, troupe Comte Terray. Nous avons eu une promesse le 28 décembre et deux promesses le 25 janvier. Le dimanche les réunions scouts se poursuivent et si la partie agréable s'y trouve, la partie sérieuse est loin d'être négligée.

La troupe a effectué deux sorties : la première aux Angles où nos jeunes cuisiniers nous avaient préparé dans un coin de ce joli village un repas tellement bon et succulent qu'on pouvait s'en lécher les « cinq doigts et le pouce »... Les enfants du pays émerveillés de nos débrouillards s'offraient spontanément à faire les courses et les corvées ce qui amusait beaucoup nos scouts.

La deuxième sortie fut pour Noves où M. le curé nous réserva un charmant accueil et mit à notre disposition sa cour et chose très appréciable du bois sec pour cuire les « patates » entêtées à ne pas vouloir bouillir. Naturellement le repas fut délicieux quand même, suivi d'un « moka » d'où la faiblesse était absolument absente et le tout assaisonné de bonne humeur car le scout n'oublie pas l'article 8 de sa loi. [

CASTOR MAGISTER.
(Voir la suite plus loin)

Un bel Exemple

Après Foch et Fayolle, le maréchal Joffre est entré dans son éternité.

Comme Foch et Fayolle, Joffre pour bien mourir, a demandé les secours de la religion.

Sur trois de nos maréchaux disparus, tous les trois ont voulu mourir en vrais et fidèles chrétiens.

Bel exemple, grande leçon !

La Maçonnerie, les milieux libres-penseurs se plaisaient à considérer le maréchal Joffre comme l'un des leurs. Au cours de sa carrière, il leur avait, disaient-ils, donné des preuves de l'émancipation de son âme et de sa pensée. Et voici que le vainqueur de la Marne, dans sa petite chambre de la clinique des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, devenue son dernier quartier-général, à la veille de livrer le combat suprême avec toutes les forces de la vie contre toutes les puissances de la mort, fait appeler l'aumônier : « J'ai besoin de Dieu ».

Il se confesse, reçoit les derniers sacrements. À chaque onction que le prêtre lui fait sur ses membres endoloris, il s'écrie avec confiance et componction : « Mon Dieu, pardonnez-moi ! » Puis, sachant que l'immolation et l'expiation ne sont complètes que lorsqu'elles sont pénétrées d'amour, il ajoute aussitôt avec force : « Je vous aime de tout mon cœur ».

Dès lors, la mort peut venir. La parole de l'Écriture se réalisera à l'endroit du vieux Maréchal : « O mort, où est donc ta victoire ? Celui qui croit et vit en Dieu, celui-là ne mourra pas pour l'éternité ». Le général Gouraud, tout ému du spectacle, ne peut que dire à son entourage ; « A partir de ce moment, le Maréchal n'appartient plus qu'à Dieu... »

Voilà donc comment ils meurent ces héros et ces chefs !

C'est donc que pour ces hommes, ces génies, ces géants de l'histoire, qui ont

tenu entre leurs mains les destinées des nations, tout ne finit pas avec cette terre ; c'est donc qu'il y a une autre vie où règne le Maître des Maîtres devant qui ne peuvent se présenter sans frémir que ceux qui ici-bas l'ont reconnu et aimé ! C'est donc que la Foi, si utile pour bien vivre, est encore plus nécessaire pour bien mourir !

Mais alors, quel crime ils commettent les gouvernants et les Parlements qui arrachent au cœur des humbles, des petits, de ceux-là qui n'ont ni le temps, ni les capacités de se livrer aux salutaires méditations, la Foi, dernière pensée et suprême espérance des plus belles intelligences et des plus grands génies, des Foch et des Joffre !

FRANCIS

L'AMI

Je l'ai rencontré, parmi beaucoup d'autres, un jour que Dieu guidait mes pas.

Las des trahisons de ceux que j'avais crus miens, triste de ma solitude dans la foule indifférente, je me suis assis à ses côtés, réservé, attentif et prudent. Je l'ai regardé :

Sur son front j'ai cru voir la noblesse,
dans ses yeux, la bonté et la pureté,
dans sa bouche, la franchise,
dans ses gestes, la discrétion,
dans ses actes, la vertu...

Le temps a éprouvé ma sympathie.

Dans ma prière, je l'ai élu. Dieu nous a bénis.

Il est mon ami. Il me veut du bien. Et m'en fait.

Si j'ai besoin du lui ; il est tout à moi.

Mon âme demande à déborder dans la sienne. Je ne saurais plus rien savourer sans lui. A quoi me servirait la puissance, la richesse s'il m'était là pour les partager ? Il m'est nécessaire quand l'heu-



me est joyeuse, car il m'avertit. Il m'est bien plus cher quand elle est mauvaise pour me consoler.

Ma vie est heureuse et plus vertueuse.

Mais s'il la rend bonne, comme il la rend belle !

Il est ma joie ; il est ma force. Etre bon c'est être ami.

Et que suis-je pour lui ?

Ce qu'il est pour moi-même. Je veux son bien activement. S'il me complète, je l'achève.

Il m'apprend sa joie ; je devine sa peine.

Il me parle de lui, je lui parle de moi. Il me parle de moi, je lui parle de lui.

Je suis prêt à me sacrifier pour lui. Tant que je l'aurais, j'aurais quelqu'un pour qui donner ma vie.

Le commerce de notre amitié est constant. S'il ne l'était, les ronces viendraient en couvrir le chemin...

Mon ami envoyé, mon ami éprouvé, élu, joie de ma vie et force de ma vertu, est-il parfait ?

Si nos natures sympathisent, si nos cœurs se réchauffent, si nos esprits se comprennent, il y a, entre nous, fusion unité. Cette fusion ressemble à un état permanent surterrestre. L'amitié idéale à ce point n'est pas pour la terre. Elle est pour le Ciel...

Mon ami est humain et fragile comme moi.

Notre amitié, est un minerai.

C'est un minerai d'or s'il ne s'y trouve pas le cuivre de l'intérêt, de la passion animale, de la pure convenance.

J'ai des imperfections. Mon ami a les siennes. Notre Dieu en consumera les effets si nous nous aimons en Lui.

C'est une vérité vieille comme le temps que les plus belles fleurs ont les plus méchantes épines.

Le plus touchant don dans notre amitié, c'est de porter ensemble la croix de nos imperfections.

Le plus fécond, c'est de nous supporter.

Le plus doux, c'est de nous pardonner.

Mon ami élu est donc mon ami gagné, gagné sur l'égoïsme et l'orgueil de la nature, dont les formes eussent été : jalousie, susceptibilité, tristesse.

Et mon ami gagné devient mon ami fidèle. La mort seule pourrait venir nous séparer. Mais le peut-elle, si son âme aime la mienne, puisqu'au Ciel elle est plus capable de dévouement, d'intelligence et de bienfait ?

Dieu a sanctifié la figure de mon ami, en se faisant Lui-même Ami.

Pour le devenir, il s'est créé une âme qui divinise mon âme par leur ressemblance. Il a pris un corps qui sanctifie le mien par son attouchement. Il a voulu un cœur battant comme le mien, et pour goûter l'amitié vraie, Il s'est fait une mère-vierge. Il a imaginé le mémorial splendide de l'amour, la vie permanente de l'Ami avec son Ami.

Dieu-Ami, c'est Jésus.

Jésus a vécu, comme moi, parmi les hommes.

Nombreuses sont les âmes simples et douloureuses des petits ou des pauvres qu'Il a aimées ; rares sont les âmes ardentes, à la manière de Pierre, de Jean, ou de Madeleine, qu'Il a « beaucoup aimées ».

Pour se faire un ami, Jésus regardait d'abord. En regardant Il mesurait la flamme de l'autre cœur, Il en sondait l'esprit pour l'emplir du sien. Il éprouvait aussi. Combien terrible l'épreuve de Pierre ! Combien sublime la victoire de l'Ami divin !

Mais Lui, le Maître des espaces et le Créateur des êtres, Il sentit l'angoisse l'envahir dans son humanité, après la Cène, et Il prit avec Lui ses trois meilleurs amis.

Les trois élus furent imparfaits. Ils s'endormirent.

Si Dieu infiniment aimable n'a pas pu être aimé jusqu'au partage de Gethsémani, trouverai-je moi, si imparfaitement aimable, à être aimé comme je le désire ?

Oui, si je trouve quelqu'un que je ne déçoive pas, quelqu'un au regard duquel

je sois un être de cristal pour qu'il y plonge, qu'il en sache le moindre souffle, qu'il en connaisse les brisures, qu'il en voie toutes les misères, et que, les ayant vues, il m'aime avec elles, me donne une infinie compassion et ne me touche que pour me guérir. Cet Etre est un Etre parfait. Sur sa divinité, Il a jeté le manteau de l'Amour miséricordieux. C'est un Dieu d'Amour.

Il est mon « pain » par conséquent ma vie.

Il m'attend partout, chaque jour, à toute heure.

Il est mon chemin. Il est ma force. Il est mon espoir. Lui seul demeure... Son Amour n'est point menteur.

Il n'y a pas de coin d'ombre dans son cœur.

Il ne trahit jamais ceux qu'Il aime...

Les affaires d'amour pour Lui sont sacrées.

Il est le Sacré-Cœur.

Il est notre Maître et nous l'aimons par dessus tout... Car Il est le grand Ami qui fit le cœur des hommes et dans lequel nous nous retrouverons tous, nous ses amis et ses Enfants, unis dans une vocation sublime et réalisant la grande prière du soir de la Cène :

« Qu'ils soient un, Père, comme je suis « un avec Vous ! »

L. P. E.

DEDIE aux MUSCADINES

Un des petits Sacrifices d'une Actrice convertie

« Vous savez combien je tenais encore à mon visage, le fardant légèrement pour en atténuer la décrépitude, comme une pauvre sotte que j'étais. Eh bien, dernièrement je lisais la vie de Sainte-Angèle de Foligno, et je tombais sur ce passa-

ge où Jésus lui disait : Pour tes fards, tes parfums, toutes les coquetteries de ton visage, j'ai expié, j'ai souffert les soufflets qui m'ont enflé et déformé le visage, les crachats dont l'odeur infecte empoisonnait mes narines, etc...

A cette lecture, j'ai été prise d'une émotion extraordinaire et, comme hors de moi-même, j'ai dit à Léona : « Allume du feu », et sitôt le feu allumé, j'ai tout jeté au feu, les poudres, les bâtons, tout, tout, tout, car je me méfiais de moi. Et depuis j'éprouve un bonheur, une paix ! Je laisse aussi pousser mes cheveux : ils poussent avec leur vraie couleur, et les blancs dominent ! qu'importe ! la leçon a servi et maintenant Sœur Germaine sera contente si elle me revoit, car le savon seul touche mon visage, et plus rien d'autre.

Je ne me glorifie pas de cela, oh ! non, Jésus seul a tout fait, mais je l'ai laissé faire. Tout est là, laisser faire, s'abandonner, comprendre sa faiblesse et dire : Agissez, Seigneur, moi je veux tout ce que vous voulez ; et ne plus se soucier de rien. »

Lettre d'Eve Lavallière à une amie.

(Extrait des Lettres inédites publiées par la Vie intellectuelle, 10 nov. 1930).

Le Mariage Chrétien

C'est dans un sentiment profond, de joie patriotique et religieuse, que les vrais catholiques de France, comme ceux des autres nations, ont lu la très belle Encyclique sur LE MARIAGE CHRETIEN que le Pape Pie XI vient de promulguer.

Ce solennel rappel du Devoir, arrive à son heure, pour signaler, avec l'autorité que donne à la parole pontificale Son Haut Magistère, le danger imminent que court la famille, cette cellule indispensable de la société, par suite de la méconnaissance de la morale évangélique.



Tous les esprits clairvoyants s'en rendent compte : la civilisation chrétienne va à la dérive...

Les principes les plus sacrés, ceux qui régissent la morale et règlementent le mariage, sont honteusement battus en brèche.

On se marie avec l'arrière-pensée de divorcer lorsque le joug conjugal deviendra trop lourd...

La famille est un devoir, une nécessité, une joie...

Mais on en tarit la source parce qu'elle est aussi une gêne, une charge...

Et nous assistons au triste spectacle de l'amour multiple dans le mariage.

Tel mari est ouvertement polygame et s'en flatte !.. Pauvre misérable !

Telle épouse, réputée sérieuse et posant à l'honnête femme, joue ignoblement avec la fidélité conjugale !

Ce sont les mauvaises fréquentations, les spectacles, les lectures pernicieuses, les dancings, les thés, les toilettes immodestes, les rendez-vous coupables en l'absence du mari, qui se repose sur le sérieux apparent de sa femme et qui va péniblement gagner le pain de la famille pendant qu'elle se prostitue ! Quelle ignominie !.. Puis c'est le déshonneur, c'est la maladie honteuse que l'on véhicule et c'est la malédiction de Dieu !..

Tôt ou tard elle arrive. Ceux qui ont forfait au devoir sont **toujours** punis.

Tel enfant, dont les yeux commencent à peine à s'ouvrir, a été surpris, puis troublé, puis scandalisé pour le restant de ses jours par la bassesse morale d'une mère... ou d'un père, pour lesquels il ne peut plus avoir que du mépris !

Malheur à qui scandalise un de ces petits ! a dit Notre Seigneur.

Tel foyer est à jamais maudit, comme furent maudits Sadome et Babylone...

Et cet enfant qui était appelé à la vie ?

Il ne naîtra jamais !.. ses parents ont été des lâches, des criminels.

Ils ont encouru l'excommunication !... Et, entendez la voix du Pontife qui descend du haut des collines du Vatican :

« Et parce que » certain s'écartant manifestement de la doctrine chrétienne telle quelle a été transmise depuis le commencement, et sans avoir jamais subi d'altération, ont jugé récemment à propos de prêcher sur ces pratiques une autre doctrine l'Eglise catholique, chargée par Dieu-même d'enseigner et de défendre l'intégrité des mœurs et l'honnêteté... élève bien haut la voix par Notre bouche, en signe de sa divine mission, pour garder la chasteté du lien nuptial à l'abri de cette souillure, et elle promulgue de nouveau : que tout usage du mariage, quel qu'il soit, dans l'exercice duquel, par l'artifice des hommes, l'acte est privé de sa puissance naturelle de procréer la vie offense la loi de Dieu et la loi naturelle et ceux qui ont commis quelque chose de pareil, se sont entachés d'une faute grave ».

On croirait à travers l'orage moral qui ravage le monde percevoir l'écho lointain de la voix justicière de Dieu, parlant avec la plus haute sévérité, à Moïse, au milieu des éclairs et des tonnerres.

Que penser des unions contractées après la consommation d'un divorce ?

Elles sont le crime légal, le péché mortel permanent et le commencement de l'Enfer sur la terre.

A ces faux époux, comme à tous les autres, le Pape dit comme Jehovah à Moïse : « Non moechaberis... Tu ne commettra point l'adultère... sous peine de damnation.

Puisse la voix du Vicaire de Jésus-Christ être écoutée par tous et par chacun.

Son Encyclique a été reproduite *in extenso* par les grands quotidiens de l'univers et les journaux de France en ont relaté les grandes idées.

C'est, à genoux, que nous devrions la lire et en méditer tous les termes. Le bonheur, la prospérité et le salut éternel sont là...

E. N.

Imprimerie E. SEGUIN
Le Gérant : L. BONTOUX



Patronage Sainte Thérèse. — Arbre de Noël. — Avec joie, Noël apporte à nos enfants des surprises et des gâteries. Un arbre magnifique, dressé dans la salle du Patronage, orné de superbes chenilles argentées jette dans le ravissement grands et petits. Les branches plient sous le poids des multiples objets qui l'ornent. Sachets peints, pochettes de soie aux couleurs chatouillantes, pierrots enrubanés, féliches-almanach, ménages poupées, colliers aux perles d'orient, coffrets, ouvrages de broderie excitent l'envie des petits yeux qui les admirent. Lits, chaises tables ornées à la pyrogravure, meubles miniatures, s'alignent sur deux longues tables pour soulager l'arbre défaillant sous son poids. De charmants bébés reposent dans les lits, d'autres, debout, attendent à côté de ceux qui sont assis sur leur chaise que l'on vienne les chercher. Chacun admire leurs costumes tricotés par une main habile qui, depuis plus d'un mois dans la solitude, passait des jours et même des nuits à les confectionner, à habiller ces petits êtres, ces ravissantes arlésiennes au costume provençal si richement agencé, à la chapelle grandiose et aux bijoux parfaitement imités.

C'est le lendemain de Noël après les vêpres que les membres du Patronage sont autorisés à venir contempler toutes ces belles choses et faire son choix.

M. le curé préside. Des bougies inflammables jettent leurs feux éclatants, enflamment l'arbre sans le consumer et le font rayonner de mille étoiles. C'est féérique. Les noms sont prononcés et par rang de mérite. Chaque enfant s'avance, avec joie, de l'objet convoité pour l'emporter toute heureuse à la maison et le montrer à ses parents émerveillés. Grandes et petites sont servies à souhait, et toutes, au Petit Jésus de la Crèche qui leur envoie ces jolies choses à la généreuse donatrice qui avec sa peine et son dévouement les offre de si bon cœur, disent un cordial et sincère Merci, promettent une assiduité plus grande et un attachement toujours nouveau à leur cher Patronage et à celle qui le dirige avec tant de dévouement.

Ecole ménagère. — Depuis trois mois une dizaine d'enfants, quinze parfois avant les mauvais jours d'hiver, viennent au local des œuvres recevoir des leçons de couture. La plupart ont fait bien des progrès et bientôt commenceront les leçons de cuisine et de ménage. Une petite promenade à la colline où, avec quelques jeux, est donnée bien souvent une leçon de choses au grand air, vient récompenser nos jeunes apprenties qui s'efforcent de faire toujours mieux.

C'est la devise du Patronage qui lui aussi cherche à « toujours mieux » faire pour la formation religieuse et pratique de ses chères enfants.

Au patronage Saint Joseph. — Les réunions ont eu lieu très régulièrement le dimanche et le jeudi. On prépare activement la fête du saint patron, le 19 mars. Plusieurs de nos petits préparent le brevet d'Ecuyer et recevront leur insigne le jour de la fête patronale.

Concours des crèches. — Le jury s'est transporté dans les maisons qui lui avaient été indiquées. Que de crèches, toutes différentes les unes des autres ! Après avoir bien admiré et réfléchi, le jury a décerné les prix suivants :

Prix hors concours : Marguerite Mellis.
Premier prix ex æquo : Gabriel Mollard, Marthe Guyot.

Second prix ex æquo : Henri Moucadeau, Pauline Couthier.

Troisième prix ex æquo : Roger Moucadeau, Robert Tartel, Gérard Moucadeau.

Quatrième prix : Henri Reboul.

Cinquième prix ex æquo : Jean Bruyère, Paul Bérard.

Sixième prix : Joseph Raoux.

Les prix peuvent être retirés au presbytère.

Pour encourager ceux qui n'ont pu obtenir de prix, le jury a donné une mention honorable à Louis Rey, Madeleine Bernard, Joseph Georges, Fernand Défustel, Marcel Baud et Henriette Bastard.

Et maintenant nous donnons rendez-vous à l'année prochaine à tous nos chers

enfants. Ils y mettront encore plus de soin et surtout ils s'efforceraient de faire leurs crèches eux-mêmes. Ce n'est pas pour les papas et les mamans que le concours est fait, c'est pour nos enfants. Qu'on se le dise, et qu'il y ait encore plus d'émulation.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR DU CHEMIN DE CROIX
(2e liste)

Mlle Pigeon.	100
Mme Bonis Chabert.	100
M. Bertrand Eyraud.	50
Anonyme (1er versement)	100
Anonyme.	100
M. Bertaud Riffard.	100
Anonyme (1er versement).	100
M. Fontaine Moucadeau.	50
Anonyme.	50
Anonyme.	50
Mme Laurent.	50
Mme Jeanne Chauvet, épouse Chaix.	50
Anonyme.	50
M. Moucadeau Henri.	50
Anonyme.	30
Mlle Joubert.	20
2 anonyme.	20
Mme Boyer Granier.	20
M. Fontae.	20
Mlle Marie Moucadeau.	20
Mme Michel Ercot.	30
Mme Anne Berthe Sérignan	10
Mlle Jeanne Couttier.	20
Mlle Elise Couttier.	20
Mme Chancel.	20
Mme Cyprien Bourget.	20
M. Moucadeau Marteau.	20
Mme Rosine Sauvan.	20
Mme Marie Crouzet.	20
Mme Malvina Bon Mouircu.	20
M. Rosegaire Louis.	15
M. Chauvet Arile.	20
Anonyme	10
Mme Marie Meyer, épouse Chaix.	10
Mme Jeanne Durrien Chaix.	10
Anonyme.	10
Mme Marie Thérèse Sérignan.	10
M. Rippert Riffard.	10
Mme Denicolai.	10
Mme Griot Bonact.	10
Mme Astier Rey.	5

Mme Marie Raffin Sadoulet.	5
Mme Ardigier.	10
Mme Marie Raoux.	20
M. Fages.	15
Mlle Fontaine.	10
Anonyme.	20
Anonyme.	20
Anonyme.	10

Au nom du Saint Enfant Jésus, merci à tous ces généreux donateurs.

ECOLE
DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Résultat des compositions du mois
de décembre

Première classe

1re division : Section A. 1. Marthe Ayme ; 2. Pauline Couttier.

2e division : Section B. 1. Madeleine Bernard ; 2. Marie Antoinette Moucadeau ; 3. Marguerite Meyer ; 4. Marthe Guyot

2e division. 1. Marie Louise Fontaine ; 2. Joséphine Bernard ; 3. Marie Louise Glénat ; 4. Fernande Moucadeau.

Mention à Irène Fontaine et à Louise Courdon.

Deuxième classe

1re division : 1. Louise Ayme ; 1. Jeanne Courdon ; 2. Paule Joubert ; 3. M. Thérèse Reboul ; 4. M. Louise Michel ; 5. Marie Bernard ; 6. M. Thérèse Lambert ; 6. M. Thérèse Fontaine ; 7. Louise Chancel ; 8. Marguerite Méllis.

Mention à Fernande Gautier.

2e division : 1. Jeanine Chaix ; 2. Alice Rey ; 3. Henriette Bastard ; 4. Marie Courdon ; 5. M. Louise Moucadeau ; 6. Marie Rey ; 7. Marie Augustin ; 7. Rose Girard ; 8. Elise Petit ; 9. Agnès Martin ; 10. Lélette Lambert.

Mention à Louise Bonnet.

ŒUVRE ANTITUBERCULEUSE

Exercice 1930

Recettes

En caisse au 1er janvier 1930.	11.070.15
Loterie.	2.000
Revue	5.000
Vente du timbre.	335.40
Sous-location du loyer.	330
Intérêts.	343.05

Kermesse du Deyme.	200
Subvention du Conseil Général.	5.000
Remboursé par la Cie P.L.M.	62.40
Cotisations, quête, dons.	3.486.45
Mairie de Barbentane.	2.000
<i>Total.</i>	<i>29.827.45</i>

Dépenses

Loyer.	900
Sœur infirmière.	600
Versé à l'Hospice.	200
Secours directs aux malades.	2.703.80
Transports malades.	245.30
Location films.	91.25
Produits pharmaceutiques.	247
Note du trésorier d'Arles.	213.40
Armoire et peinture.	275
Désinfection.	55
Réparation eaux.	88
Chauffage-entretien.	93.75
Correspondance.	52.25

Total. 5.764.75

Différence. 5.764.75

En caisse net au 1^{er} janv. 1931 24.062.70

Il reste à payer pour l'exercice 1930 le séjour de 13 malades aux divers préventoria et sanatorium de Velaux, Diémoz, Salerne et Angeville. Il se compose d'une durée totale pour les préventoria de 800 jours à 10 fr.

pour le sanatorium de 100 jours à 28 fr.

Total. 10.800

Sur cette somme de 10.800 le 40 p. cent est payé par le département soit 4.320 et le reste incombe au dispensaire, soit 6.480.

Le Comité remercie bien sincèrement toutes les personnes qui en versant leur offrande ont contribué à la prospérité de cette belle œuvre qui doit rendre à la jeunesse la santé et la vie.

Suite des listes de souscription de 1930

(4^e liste)

Rectification du mois dernier

Mme Bouis.	25
Mme Bourguet.	10
Mme Baldenrek.	10

Mme Denicolai.	5
Mme Bruyère Ardigier.	5
Mlle Marguerite Lunain.	5
Mme Bertaud Cuo.	5
Mlle Antoinette Peyric.	5
Mme Peyric Antonin.	5
Mme Fontaine Raousset.	5
Anonyme.	5
Mme Guillaume Chancel.	5
Mme Auguste Issartel.	10
Mme Charles Meyer.	5
Mme Chauvet Arille.	20
Mme Ayme Bruyère.	10
Mme Glénat Courdon.	5
Mlle Marguerite Bérard.	5
Mme Lucien Bérard.	5
Mme Louis Meyer.	10
Mme Vernet Bérard.	50
Mme Ollier Michel.	5
Mme Fontaine Marteau.	10
Mme Joseph Cuo.	3
Mme Bouche Vial.	5
Mme Meyer Coulomb.	10
Mme Lambert Borrély.	5
Mme Bouqueirol Daudet.	4
Mme Raoulx Ayme.	10
Mme Sérignan Chaix.	10
Mme Gaston Dupuy.	20
Mme Giraud Bérard.	10
M. Tourrel.	10

Total. 277

Total précédent. 21.556.80

Total général. 21.833.80

(à suivre).

A L'ETOILE SPORTIVE

L'Etoile sportive, donnait le jeudi 1^{er} janvier, à 10 heures, son traditionnel banquet dans la salle richement décorée de l'Hôtel Saint Jean. Quarante membres assistaient à ce dîner de famille présidé par M. Fabre curé et M. Bricqueler vicaire, directeurs et fondateurs de cette belle société. Inutile de dire que tous nos tangos firent honneur à l'excellent menu servi par le renommé vatel, M. Fontaine Louis. Durant tout le repas une saine gaieté ne cessa de régner.

